La Passion en Grand…

Comité Drôme Ardèche de Basket Ball
NOVALPARC – 2 place Edmond Regnault
26000 VALENCE
04 75 78 13 75
secretariat@dromeardechebasketball.org
https://www.basket2607.com/

OUVERTURE DU COMITE	Lundi	De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30
	Mardi à Vendredi	De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30
PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES	Lundi	De 14h00 à 18h30
	Mardi à jeudi	De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
	Vendredi	De 09h30 à 12h00

COMITÉ DIRECTEUR

14 septembre 2026

Membres présents

Élus : CARTE Emma – CHARRIN Cécile – CIVET Charlotte – FILAMBEAU Sylvette – GRIMAUD Jocelyne – ROCHE Laurence – VAN ROY Christine

ARHANCET Roger - BOUSELOUGUIA Radouane – COMBIER Benjamin
FOUREL Renaud – ODIN Fabrice - SAYAGH Hakim – YAHIA BENATTIA Hadj
ZAITOUNE Said

Elus excusés : BLANC Mélanie - GUERIN Christelle

DUC-GAYFFIER Damien - LATTIER Grégory

Ouverture du comité directeur : 19 heures 00

Le Président remercie les membres présents et souhaite la bienvenue à Benjamin COMBIER, nouvellement élu au sein du Comité Directeur.

Le président adresse également une pensée à Damien DUC-GAYFFIER, dont la disponibilité sera réduite au cours de cette saison.

Afin de limiter la durée de la réunion et d'assurer un déroulement efficace des échanges, le président présente le temps qui sera consacré à chacun des points inscrits à l'ordre du jour.

Il rappelle que les documents nécessaires à la préparation de la réunion ont été transmis en amont à tous les membres du Comité Directeur.

Correction des dispositions financières et vote

Le Président rappelle que, lors de l'Assemblée Générale, un président de club avait signalé une erreur dans les dispositions financières. Après vérification, il est proposé de supprimer la mention relative au Forum Mini-Basket, qui figurait par erreur dans le document.

L'ajout des dispositions relatives au pacte officiel, actées par la Fédération au cours de l'été, est également présenté.

Les membres du comité directeur échangent sur cette évolution. Il est précisé que ses modalités et ses conséquences feront l'objet d'une présentation détaillée dans le prochain bulletin hebdomadaire (BH), afin d'en faciliter la compréhension par l'ensemble des clubs.

Enfin, une nouvelle disposition concernant le paiement des acomptes, ainsi que les pénalités et sanctions applicables en cas de retard ou de non-paiement, est présentée aux membres du Comité Directeur.
Après discussions, l'ensemble des modifications proposées est soumis au vote.

- Les modifications proposées sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

Règlements du Comité Drôme Ardèche de Basketball

Les membres du comité directeur ont reçu en amont le projet de règlements sportifs. Jocelyne GRIMAUD présente les observations qui lui ont été transmises à la suite de cette consultation.
Le président rappelle que ces règlements sont établis en cohérence avec les règlements fédéraux, transmis au cours de l'été.

Le Président remercie Jocelyne GRIMAUD pour le travail de préparation et de mise à jour des règlements.

Sylvette FILAMBEAU et Benjamin COMBIER signalent par ailleurs une incohérence concernant les poules indiquées pour les équipes jeunes entre les phases 2 et 3. Ce point est pris en compte et fera l'objet d'une correction.
Un échange a ensuite lieu entre les membres du Comité Directeur concernant les différentes propositions de modifications des règlements.

Plusieurs propositions concernant les modalités d'accession de la DF2 à la PRF sont présentées et discutées :

- Proposition 1 : les équipes finalistes des play-offs de DF2 accèdent à la PRF.
- Proposition 2 : les équipes classées premières de chaque poule accèdent à la PRF, les phases finales permettant ensuite de déterminer l'équipe championne.
- Proposition 3 : les équipes classées premières de chaque poule accèdent à la PRF. Si ces deux équipes disputent la finale, une troisième montée est attribuée à l'équipe battue par l'équipe championne en phase finale.

    - Ces propositions sont également proposé pour les catégories DM3 et DM4

Les résultats du vote des membres présents sont les suivants :
Proposition 1 : 6 voix
Proposition 2 : 0 voix
Proposition 3 : 9 voix

➔ la troisième proposition est adoptée à la majorité.

La Passion en Grand…

À l'issue des échanges et des votes, les règlements seront actualisés en conséquence et transmis aux clubs dans les meilleurs délais.

Radouane BOUSELOUGUIA soumet ensuite l'ensemble des règlements au vote, en intégrant les modifications retenues.

- Les règlements ainsi modifiées sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

Séminaire du 31 Octobre 2026

Le Président présente une nouveauté de cette saison : l'organisation, le 31 octobre 2026, d'un séminaire réunissant les différentes familles du basket autour de temps d'échanges et de travail.

Un tableau récapitulatif des catégories de participants attendues au séminaire est présenté aux membres du comité directeur, ainsi que les préconisations de représentation pour chacune de ces catégories.

Le Président précise que l'objectif est de limiter les contraintes organisationnelles pour les clubs, tout en favorisant une participation aussi large que possible des différentes catégories concernées

L'organisation proposée vise à faciliter la participation pour les clubs et à assurer une représentation aussi large que possible des différents acteurs du basket.

	PRESENCE	Informations supplémentaires	OBSERVATIONS
RÉFÉRENT MINIBASKET	Obligatoire	Ne peut pas assurer une autre fonction sur le séminaire	ou un représentant si absence dûment justifiée
RÉFÉRENT TECHNIQUE	Obligatoire		ou un représentant si absence dûment justifiée
RÉFÉRENT OFFICIEL	Obligatoire		ou un représentant si absence dûment justifiée
PRÉSIDENT (DIRIGEANT)	Obligatoire	Ne peut pas assurer une autre fonction sur le séminaire	ou vice -président ou secrétaire/correspondant
ENTRAÎNEUR JEUNES D1	Obligatoire pour chaque équipe	Si également arbitre, doit être présent sur le séminaire technique	ou assistant-coach si absence dûment justifiée
ENTRAÎNEUR JEUNES D2	Fortement conseillé	Obligatoire pour les équipes inscrites en Division 2 et susceptibles d'intégrer la Division 1.	
ENTRAÎNEUR U9-U11	Fortement conseillé		
ENTRAÎNEUR JEUNE RÉGION	Obligatoire		Permet d'avoir un crédit Ligue
ARBITRE DÉPARTEMENTAL	Obligatoire	Si également entraîneur D1, doit être présent sur le séminaire technique	
ARBITRE CLUB FFBB	Fortement conseillé		
En cas d'exercice dans plusieurs clubs, charge aux clubs de définir la représentation du licencié qui ne pourra représenter qu'un seul club			
DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 2 OCTOBRE 2026			

Le tableau récapitulatif des participants sera transmis aux clubs dans le B.H., accompagné d'un lien d'inscriptions. La date limite d'inscription est fixée au 2 octobre 2026.

Les réponses doivent être recueillies au début du mois d'octobre afin de finaliser l'organisation de la journée, notamment la logistique et la prestation du traiteur.

Le Président rappelle que ce séminaire constitue une première pour la structure et qu'il devrait réunir environ 400 participants.

Le programme prévisionnel de la journée est présenté aux membres présents :

13h00 - 13h30 : Accueil café / émargement
13h30 - 14h15 : Plénière
14h15 – 14h30 : Transfert des groupes vers gymnases
14h30-16h30 : Atelier par famille (coach, arbitre, dirigeant, minibasket)
16h30 – 16h45 : Retour des groupes pour conclusion
16h45 – 17h15 : Académie Pierre Coldepin
17h15 – 18h15 : Récompenses individuelles
18h15 : Apéritif dinatoire
18h30 : Emargement

Les membres du comité directeur échangent ensuite sur les thématiques à aborder avec les dirigeants lors des ateliers.

Assemblée Générale et 95 ans du Comité Drome Ardèche

Le Président rappelle que la salle de Saint-Péray a été réservée plusieurs années à l'avance pour l'assemblée générale du samedi 19 juin 2027. Cette journée permettra également de célébrer les 95 ans du Comité.

Il est proposé de faire suivre l'assemblée générale d'un repas avec les clubs, afin de célébrer cet anniversaire et de réunir les acteurs du basket autour d'un moment convivial.

Les membres du Comité Directeur seront sollicités pour recueillir leurs idées et leurs propositions concernant l'organisation de cette journée.

Le Président présente une proposition de programme, qui sera discutée puis arrêtée ultérieurement.

Organigrammes

Un projet de nouvel organigramme est présenté aux membres du comité directeur.

Le Président informe les membres que Christelle GUERIN n'exerce plus de fonctions au sein de la Commission Sportive, de la Commission Règlements et autres. Il précise également que Mélanie BLANC n'occupe plus la fonction de répartitrice.

Il précise que ces changements de fonctions ne remettent pas en cause la qualité du travail accompli par les intéressées.

Le Président les remercie pour le travail réalisé et leur investissement au cours des dernières années.

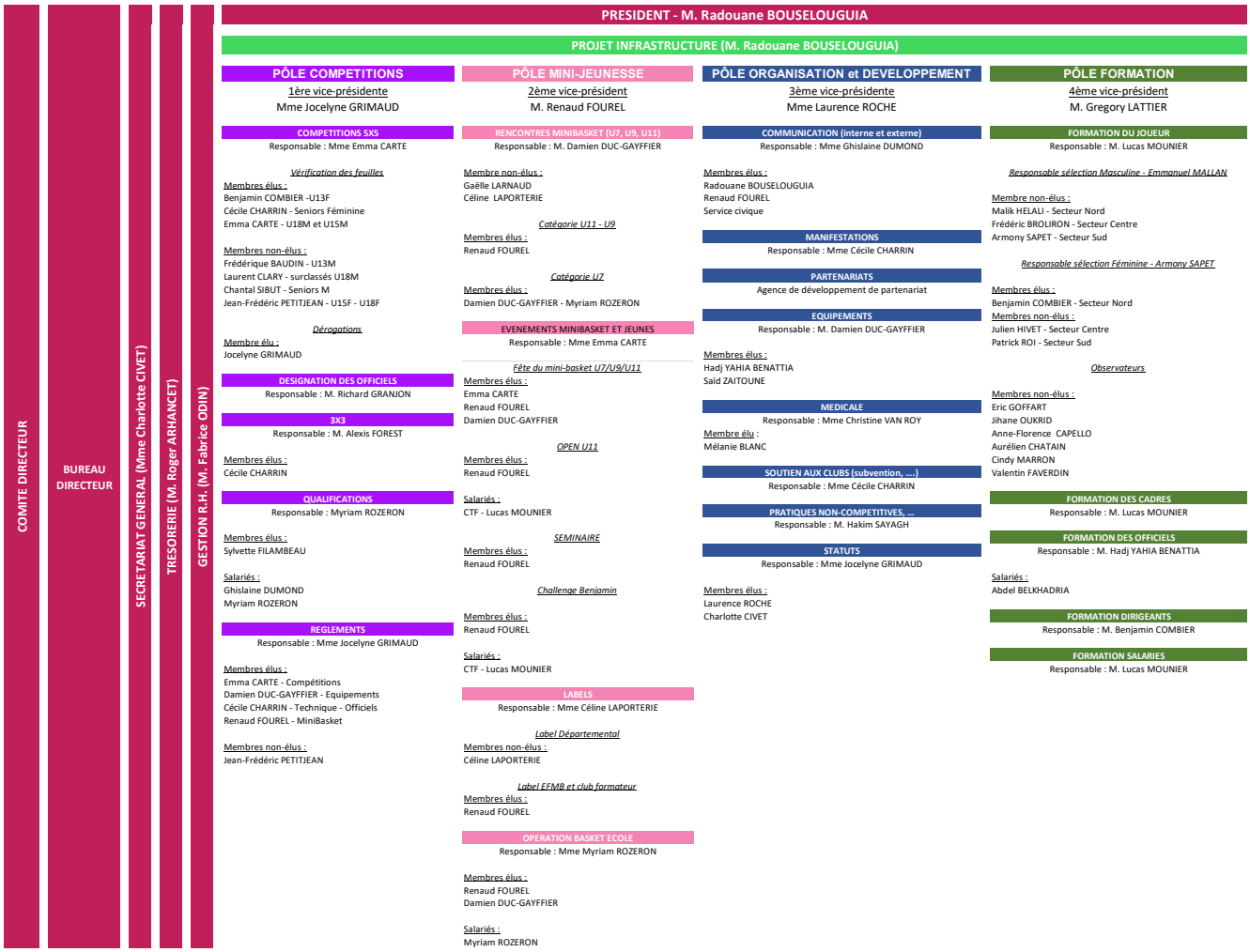

Points divers

Question de Benjamin COMBIER sur le sondage relatif à l'arbitrage

Benjamin COMBIER demande quelles suites seront données au sondage mené auprès des clubs sur l'arbitrage et sur les éventuelles intervention du Comités dans les clubs. Il indique avoir reçu plusieurs sollicitations à ce sujet.

Le Président indique qu'environ un tiers des clubs a répondu au sondage. Certains clubs ne souhaitent pas d'intervention du Comité. Pour les autres, les créneaux demandés se concentrent principalement sur les mêmes horaires, notamment le samedi matin, ce qui complique la planification des interventions du conseiller technique des officiels (C.T.O.)
Il est convenu qu'Abdel BELKADRIA prendra contact avec les clubs pour préciser leurs besoins. Les interventions du CTO pourront débuter en octobre, une fois qu'un nombre suffisant de réponse aura été recueilli.

La Passion en Grand…

Question de Benjamin COMBIER sur les missions de Lucas MOUNIER

Benjamin COMBIER demande des précisions concernant les missions qui seront confiées à Lucas MOUNIER.

Le Président indique que Lucas MOUNIER assurera les missions habituelles d'un conseiller technique territorial (C.T.T.). Il en présente les principales attributions aux membres présents.

Question d'Emma CARTE sur le bilan du stage d'arbitrage

Emma CARTE sollicite Radouane BOUSELOUGUIA pour obtenir un bilan du dernier stage d'arbitrage, organisé au mois de mai.

Le président indique qu'un temps d'échange d'environ une heure a été consacré au bilan de la saison écoulée. Les observations et les retours ont été abordés directement avec les participants afin d'identifier les points d'amélioration.

Deux ateliers en groupes ont ensuite été proposés, consacrés au perfectionnement et la gestion des conflits. Une présentation des nouvelles règles et des modifications concernant certaines catégories, notamment la catégorie U18, a également été réalisée.

Les membres du comité directeur échangent enfin sur la nouvelle organisation de l'arbitrage prévue à l'issue du séminaire, notamment sur le principe d'une rencontre encadrée par un arbitre club et un arbitre officiel désigné.

Le Président remercie les membres présents pour leur investissement et leur participation aux travaux.

Fin du comité directeur : 21h20

Secrétaire Générale	Président du Comité
Charlotte CIVET	Radouane BOUSELOUGUIA